

Traduit et adapté par *Basse Normandie Environnement*,  
d'après l'article d'Edward Cody, paru le 10 octobre 2009

## L'énergie propre divise la France

**Dans la lutte pour la préservation de l'environnement, l'enjeu est le carbone contre le paysage au sujet de l'implantation d'éoliennes proche d'un haut lieu de pèlerinage.**

MONT-SAINT-MICHEL, France

A travers les siècles, ce haut lieu de pèlerinage sur la côte normande a connu un grand nombre de batailles. La dernière n'engage pas des chevaliers vêtus d'armure brillante mais deux camps opposés d'environnementalistes qui se battent sur le bien fondé d'installer des centrales d'éoliennes sur les collines proches afin de transformer les brises marines en énergie propre.

Au delà de son cadre médiéval, il s'agit bien d'un conflit actuel – et à bien des égards, une lutte entre deux causes également bonnes. D'un côté, il y a ceux qui veulent réduire les émissions de gaz carbonique en produisant de l'électricité avec du vent et de l'autre côté des écologistes, tout aussi dévoués, qui redoutent que ces éoliennes du 21<sup>e</sup> siècle autour du Mont-Saint-Michel ne portent atteinte à un des sites les plus extraordinaires et des plus connus au monde.

« Le Mont-Saint-Michel représente 13 siècles d'histoire », dit Corinne Gressier, une infirmière qui habite à Argouges, village proche d'une des crêtes où quelques unes des éoliennes contestées seraient installées. « Pardonnez-moi, mais si nous ne pouvons pas empêcher la destruction de ce site, je ne sais pas alors quoi vous dire. »

Le projet est soutenu par des élus locaux et le gouvernement du Président Nicolas Sarkozy. Pour ces défenseurs de l'environnement, ce serait une contribution conforme au programme français qui vise à augmenter les 2 500 éoliennes industrielles actuelles produisant 4 500 MW par an pour atteindre le nombre de 8 500 éoliennes industrielles qui produiraient 25 000 MW en 2020.

Le souci de limiter le changement climatique en réduisant fortement les émissions de gaz à effet de serre a gagné beaucoup de terrain à travers l'Europe. En décembre, l'Union européenne a adopté des objectifs très stricts pour limiter ces émissions. La semaine passée, elle recommandait que les 27 pays de l'Union investissent 70 milliards de dollars supplémentaires dans l'énergie propre pour les dix années à venir, y compris l'objectif de tripler l'implantation d'éoliennes pour produire jusqu'à 20 % de l'électricité en Europe.

Mais le potentiel politique de l'impact des problèmes environnementaux est devenu particulièrement évident en France où les candidats du parti des Verts ont fait une percée surprenante lors des élections européennes en juin. Depuis lors, Sarkozy a intensifié ses efforts pour assimiler à son gouvernement de centre-droit des thèmes environnementaux, cherchant ainsi à attirer le vote vert pour le tirer de son alliance naturelle avec l'opposition socialiste.

Les activistes ici ne sont pas contre la recherche d'énergie propre mais ils ajoutent qu'implanter des éoliennes sur les coteaux du Mont-Saint-Michel n'est pas une solution. Soutenus par des alliés dans tout le pays, ils ont mené une campagne pour démontrer que les éoliennes, même à 16 kilomètres, vont défigurer le panorama pour plus de 3 millions de visiteurs qui viennent tous les ans admirer le monastère qui se dresse dans le ciel, à 180 mètres au dessus du niveau de la mer.

Le maire du Mont-Saint-Michel, Eric Vannier, est resté à l'écart de la bataille, plus concerné par le projet de désensablement des abords du mont. Une lettre à l'organisation scientifique et culturelle de l'Education des Nations Unies est restée sans réponse, alors que cette organisation a inscrit le Mont-Saint-Michel dans le patrimoine mondial. Le ministre de l'écologie de Sarkozy, Jean-Louis Borloo, considère que les éoliennes industrielles sont essentielles dans l'effort pour réduire les émissions de gaz carbonique.

Toujours est-il que les 600 manifestants, et parmi eux C. Gressier, qui se sont rassemblés au pied du monastère le mois dernier pour protester contre le projet ont attiré l'attention nationale pour leur cause. Plus concrètement, ils se sont regroupés avec d'autres associations environnementales pour payer des avocats afin de porter plainte contre le gouvernement local. La décision de la Cour est attendue au printemps.

« Si nous gagnons, nous aurons sauvé le Mont-Saint-Michel, ils seront obligé de reculer les éoliennes au delà de 30 kilomètres, » dit C. Gressier, engagée dans l'association Turbulences, « mais si on perd, c'est fini. »

En général, la loi française interdit les éoliennes industrielles à moins de 500 mètres des monuments historiques. Le cas devant la Cour à Nantes concerne les projets d'ériger 3 éoliennes de 100 mètres de haut à Argouges, sur un plateau verdoyant à 16 kms au sud-est du Mont-Saint-Michel.

« A cette distance, les touristes ne verraient du Mont que de petites hélices à l'horizon » disait André Antolini, président du Syndicat des Energies Renouvelables aux reporters le mois dernier. « Nos adversaires ne sont pas sérieux, » ajoutait-il.

Le maire d'Argouges, Louis Lemouland, est d'accord. Dans une communication aux 600 villageois, il disait que le projet éolien répondait aux recommandations gouvernementales en ajoutant que les pales qui tournent « n'aurait pas d'impact visuel grave sur le monument » parce qu'elles « se fonderaient dans l'horizon. »

Mais pour C. Gressier et la Fédération de l'Environnement Durable, les trois éoliennes d'Argouges, si le projet se réalise, ne seront que les premières. Plusieurs promoteurs ont le projet d'installer un arc de 80 éoliennes dans les communes agricoles tout au long du coteau, disent-ils, elles occuperont alors l'horizon avec leurs pales tournantes au delà du monument, minuscules peut-être mais visibles néanmoins.

Les agriculteurs et les conseillers municipaux, souvent les mêmes, sont enclins à accepter les projets d'implantation d'éoliennes dans leurs champs, disent les associations, parce que les agriculteurs touchent un loyer pour l'utilisation de leurs terres et les communes perçoivent une taxe sur les bénéfices des producteurs d'électricité, électricité qui est vendue au réseau national à un prix avantageux pour les compagnies privées qui construisent ces éoliennes.

« C'est une affaire florissante » dit Jean-Louis Butré, président de la Fédération de l'Environnement Durable à Paris.

Bien que la lutte à Argouges tourne autour du Mont-Saint-Michel, l'association de J.L Buté s'est mobilisée au niveau national contre l'effort de Sarkozy de propager l'utilisation des éoliennes comme une façon de réduire les émissions de gaz carbonique. Les éoliennes défigurent les paysages partout, dit-il, et elles ne sont pas un moyen économique d'atteindre les objectifs européens pour l'énergie propre.

La France produit déjà presque 80 % de son électricité par des réacteurs nucléaires, explique J.L Butré, et encore 12 % des barrages hydrauliques. Ce qui laisse à peu près 8 % produite par le pétrole, le charbon, le gaz naturel, les panneaux solaires ou les éoliennes. Si le gouvernement voulait combler cet écart avec des éoliennes, remarque J.L Butré, il faudrait installer tellement d'éoliennes qu'elles occuperaient le paysage sur un 1/3 du territoire.

J.L Butré a défié la politique de Sarkozy l'année passée dans un livre intitulé : « L'arnaque : pourquoi les éoliennes sont un danger pour la France. » L'ex-président Valéry Giscard d'Estaing, un partisan de l'énergie nucléaire, a écrit la préface dans laquelle il dit que les éoliennes sont une fausse solution.

« C'est aussi une question de dénoncer le gâchis inacceptable des fonds publics, un discours public trompeur, une affaire d'argent souvent discutable, » a dit Giscard d'Estaing.

Il a ajouté : « C'est aussi une question de sauver les paysages de France, notre campagne et bientôt, notre côte qui est aussi menacée. »

Lien : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/10/10/AR2009101001901.html>